

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 26 JANVIER 2018

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire.

Membres présents : Mme Patricia CASNER - 1^{er} adjoint ; M. Pierre MATHIOT - 2^{ème} adjoint ; Mme Christiane CUNY - 3^{ème} adjoint ; MM, Alain JANEL - 4^{ème} adjoint ; Philippe PFISTER - 5^{ème} adjoint ; Raymond KLUGHERTZ ; Jean-Claude BIRCKER ; Mme Monique BIERRY ; M. Patrick BEIN ; Mme Violette BAILLY ; MM. Denis BETSCH ; Marc BEILL ; Mme Cécile CHARLIER ; M. Patrick BANZET ; Mmes, Pascale MATHIOT ; Nathalie HAMM ; M. Olivier MANGEL ; Mmes, Claudine DELLENBACH ; Karima RENAUD.

Membres absents excusés : Mmes, Evelyne FERRY ; Isabelle VERLET (procuration à Patricia CASNER).

Membre absent non excusé : M. Arnaud PACLET.

Assistaient à la séance : Mme Laurence BURGHARD, DGS, secrétaire de séance ; Eric KLUGHERTZ-BORGOGNO.

COMMUNICATIONS - DIA

Communication en application de dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, des décisions prises en vertu de la délégation de certaines attributions qui a été consentie au Maire par délibération du 4 avril 2014.

Décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente des biens immobiliers suivants durant le 4^{ème} trimestre 2017, maisons d'habitations situées :

- 9, rue de La Gare
- banc communal
- 90 rue du Général de Gaulle
- 35, rue du général de Gaulle
- 8, rue du Donon
- 20, rue Principale - Fréconrupt
- 19, rue des Pommiers
- 1, rue de La Liberté
- 21, rue Principale-Fréconrupt
- 1, rue de La Fontaine - Fréconrupt
- 139, rue du Général de Gaulle
- 36, rue des Quelles
- 12, rue de La Coopérative
- rue du Général de Gaulle

RESTRUCTURATION SALLE DES FETES DE LA BROQUE : DOTATION DE SOUTIEN - CONTRAT DE RURALITE

Le Conseil Municipal

Vu la délibération du 22 septembre 2017

Vu l'exposé du Maire relatif à l'urgence des travaux à réaliser

Considérant la nécessité de démarrer les travaux dans les plus brefs délais

Considérant les contraintes budgétaires

Après en avoir pris connaissance il est proposé de scinder le projet en 2 phases :

- Phase 1 en 2018 : travaux de mise hors eau de la toiture, isolation et menuiseries pour un montant de 135.000 € HT.
- Phase 2 en 2019 : travaux de mise aux normes des toilettes, chauffage et électricité pour un montant de 115.000 € HT.

Après en avoir délibéré**A l'unanimité**

Adopte le devis descriptif - estimatif prévisionnel des travaux pour un montant de 250.000,00 € HT, honoraires maître d'œuvre en sus, à réaliser en 2 phases :

- 135.000 € HT en 2018 : travaux de mise hors eau de la toiture, isolation et menuiseries
- 115.000 € HT en 2019 : travaux de mise aux normes des toilettes, chauffage et électricité

Adopte le plan de financement comme suit :

Dépenses : 250.000,00 € H.T.

Recettes :

- Dotation de soutien à l'investissement local contrat ruralité = 20% soit 50.000,00 €
- Autofinancement = 80% soit 200.000,00 €

Sollicite l'aide de l'état au titre de la dotation de soutien à l'investissement local - contrat de ruralité

Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue d'aboutir au subventionnement de ce projet.

ETUDE AMENAGEMENT RUISSEAU ALBET - ZONE DES ECRUS

Le Conseil Municipal

Vu la délibération du 8 juillet 2015 confiant une étude au bureau d'études BEREST, 8 rue Girlenhirsch 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, relative à l'établissement d'un dossier au titre du Code de l'Environnement pour l'aménagement de travaux sur le ruisseau d'Albet.

Considérant les modifications réglementaires, il y a lieu de réactualiser le dossier afin d'obtenir les autorisations nécessaires à l'aménagement du ruisseau d'Albet et du site des Ecrus.

Après en avoir délibéré**A l'unanimité**

Décide de relancer et de compléter la mission d'étude du bureau BEREST en vue de la réactualisation dudit dossier.

Charge le Maire de faire toutes les démarches nécessaires relatives à ce dossier.

ETUDE DE FAISABILITE - TRANSFERT ECOLE MATERNELLE LA BROQUE

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de mettre en œuvre une réflexion sur le transfert de l'école maternelle de La Broque dans l'ancien bâtiment jouxtant l'école primaire afin de créer une véritable entité scolaire.

Le Conseil Municipal

Après en avoir débattu**A l'unanimité**

Décide de :

- lancer une étude de faisabilité sur ledit transfert
- consulter les cabinets d'architectes suivants :
 - o MASSE Stéphanie, 35a Faubourg des Vosges 67120 DORLISHEIM
 - o MUHLBERGER Associés, 1A Chemin d'Innenheim 67120 ALTORF
 - o WALTER Vincent, 6 rue de la Forêt 67130 SCHIRMECK

Charge le Maire de faire toutes les démarches relatives à ce dossier.

PROJET D'AMENAGEMENT LOGEMENTS PARC D'ALBAY

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de logements au parc d'Albay et informe d'une réflexion menée sur l'opportunité d'aménager une salle d'activité liée à la vie équestre en lieu et place d'un studio.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

Approuve le projet et autorise le maire à effectuer toutes les démarches y relatives.

AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE / AFFAIRE LAKSIR

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la transmission au Tribunal Administratif de Strasbourg le 13 décembre 2017 d'une requête référencée n°1705599-1 présentée par Monsieur Abdelouahid LAKSIR relative au refus du permis de construire n° 067 066 17 R0006 du 10 juillet 2017.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

Autorise le Maire à ester en justice

Délègue Maître David GILLIG, 6 rue de Dublin à Strasbourg, pour défendre les intérêts de la Commune dans cette affaire.

MISE EN ŒUVRE PROCEDURES EXPULSIONS LOCATIVES

Le Conseil Municipal

Considérant l'irrécouvrabilité des loyers dus par :

- M. DEPP Johan et Mme LUZIAN RIVAS Livia, 2 rue du Gal Leclerc à La Claquette
- M. D'ANTONIO Antonio, 4 rue du Gal Leclerc à La Claquette

Après en avoir délibéré

Par 18 voix pour

Mme Nathalie HAMM et M. Raymond KLUGHERTZ ne participant pas au vote

Approuve la mise en œuvre de la procédure d'expulsion à leur rencontre.

Charge le Maire d'effectuer toutes les démarches y relatives.

SIGNATURE DES PRESENTS

Jean-Bernard PANNEKOECKE

Patricia CASNER

Pierre MATHIOT

Christiane CUNY

Alain JANEL

Philippe PFISTER

Raymond KLUGHERTZ

Jean-Claude BIRCKER

Monique BIERRY

Patrick BEIN

Violette BAILLY

Denis BETSCH

Marc BEILL

Cécile CHARLIER

Patrick BANZET

Pascale MATHIOT

Nathalie HAMM

Olivier MANGEL

Claudine DELLENBACH

Karima RENAUD